



Comité Départemental de Tir d'Ille et Vilaine

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR

AUX ARMES REGLEMENTAIRES – 2018

SAMEDI 07 - DIMANCHE 08 AVRIL 2018

ESPACE TIR GUICHEN – PONT-REAN

DISCIPLINES TIREES :

Stand 25 m: 830 = Pistolet/Revolver - 831 = Vitesse Réglementaire
832 = Armes de Poings AUTHENTIQUES (cf règlement TAR)

Stand 50 m: 820 = Carabine 22LR

HORAIRES DES TIRS :

Samedi 07 AVRIL :			Dimanche 08 AVRIL :			
	25 M	50 M		25 M	50M	
(Début des Séries)	08h30	Série 1	Série 51	08h30	Série 9	Série 59
	09h30	Série 2	Série 52	09h30	Série 10	Série 60
	10h30	Série 3	Série 53	10h30	Série 11	Série 61
	11h30	Série 4	Série 54	11h30	Série 12	Série 62
	14h30	Série 5	Série 55	14h30	Série 13	Série 63
	15h30	Série 6	Série 56	15h30	Série 14	Série 64
	16h30	Série 7	Série 57	16h30	Série 15	Série 65
	17h30	Série 8	Série 58			

DEROULEMENT DES EPREUVES :

Application du règlement T.A.R Gestion Sportive 2018.
La Commission d'arbitrage du CD 35 assurera le bon déroulement de ces épreuves.

Licence 2018 et cachet Médical OBLIGATOIRES (si défaut HC)

PALMARES : Le DIMANCHE 08 AVRIL à partir de 17 h30

ENGAGEMENTS : Adultes : 7 € (Règlement à l'ordre de ETGPR)
Equipes : Gratuit (inscription avant le début de la 1^o série)

RESTAURATION : Le samedi et dimanche midi au stand ETGPR – Réservation obligatoire sur feuille d'engagement. Tarif : 15,00 €

Les feuilles d'inscription sont à expédier par mail à Jean-François RIGAUDIE

jf.rigaudie@wanadoo.fr

**ainsi qu'à Jean-Pierre ROBIN (coordonnées en pied de page)
pour le 30 MARS 2018 dernier délai.**

